

Vous travaillez dans la commission paritaire auxiliaire des ouvriers ?

Votre salaire va augmenter !

Pourquoi est-ce que mon salaire augmentera ?

Votre salaire augmente parce que les produits dans les magasins deviennent plus chers (=indexation). Vos primes seront aussi adaptées.

Quand est-ce que je reçois mon augmentation ?

Votre salaire augmentera le 1er Mars 2020.

A combien s'élève cette augmentation ?

L'augmentation s'élève à 2%. Vous pouvez trouver les nouveaux salaires minimums et les primes ci-dessous.

Attention: cette indexation ne s'applique qu'aux entreprises où les salaires n'ont pas encore été indexés !

Âge	18 ans	19 ans	20 ans	22 ans	22 ans
Ancienneté (mois)	0 m anc.	6 m anc.	12 m anc.	24 m anc.	36 m anc.
Catégorie	cat.1	cat.2	cat.3	cat.4	cat.5
38 heures/semaine	9,9812	10,2460	10,3637	10,4607	10,4921
39 heures/semaine	9,7252	9,9833	10,0980	10,1925	10,2231
40 heures/semaine	9,4821	9,7337	9,8456	9,9377	9,9675

Ouvriers âgés de moins de 18 ans		
Âge	16 ans	17 ans
	70%	76%
38 heures/semaine	6,9868	7,5857
39 heures/semaine	6,8077	7,3912
40 heures/semaine	6,6375	7,2064

Commission paritaire auxiliaire des ouvriers – CP 100

<i>Etudiants ou ouvriers d'un régime de formation alternance</i>					
<i>Âge</i>	<i>16 ans</i>	<i>17 ans</i>	<i>18 ans</i>	<i>19 ans</i>	<i>20 ans</i>
	<i>70%</i>	<i>76%</i>	<i>82%</i>	<i>88%</i>	<i>94%</i>
38 heures/semaine	6,9868	7,5857	8,1846	8,7835	9,3823
39* heures/semaine	6,8077	7,3912	7,9747	8,5582	8,1418
40* heures/semaine	6,6375	7,2064	7,7754	8,3443	8,9132

Vos collègues, amis et membres de votre famille peuvent aussi bénéficier de tous les avantages de l'affiliation.

Rendez-vous sur : <http://www.cgslb.be/avantages/>

S'affilier ? <http://www.cgslb.be/fr/saffilier-a-la-cgslb/register>

Votre liberté
Votre voix

